



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité



ECOLE NATIONALE SUPERIEURE  
DE MECANIQUE ET DES MICROTECHNIQUES

## EXTRAIT DE DELIBERATION N°2

CFVU  
Du 5 mars 2026

- Nombre de membres en exercice : 21
- Nombre de membres présents : 12
- Nombre de membres représentés : 2
- Quorum : 11

### Relevé des délibérations de la CFVU du 6 novembre 2025

Les membres de la CFVU approuvent le relevé des délibérations de la CFVU du 6 novembre 2025 (Cf. annexe n°2).

#### ↳ VOTE :

- **Non-participation au vote** : 0
- **Abstention** : 0
- **Suffrages exprimés** : 14
  - **Pour** : 14
  - **Contre** : 0



Fait à Besançon, le 5 mars 2026

**Pascal VAIRAC**  
Directeur de SUPMICROTECH

Pour le Directeur et par délégation,  
Le Directeur Général des Services  
de SUPMICROTECH-ENSMCM  
D. VIDENAUPIER



**RELEVÉ DES DÉLIBÉRATIONS**  
**DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE ÉTUDIANTE DE**  
**SUPMICROTECH**

***Séance du jeudi 6 novembre 2025 – 14 h 00***

• **Membres présents, excusés ou représentés :**

Cf. : liste d'émergence ci-après.

La séance est ouverte par le Directeur adjoint à la formation et à la vie étudiante qui énonce l'ordre du jour.

➤ **BILAN D'UTILISATION DE LA CVEC 2024-2025**

Le contexte de la CVEC est rappelé. L'an dernier, sur les 795 étudiants inscrits à l'École, 746 étaient assujettis à la CVEC. Le CROUS rétrocède 40 € par étudiants à l'Établissement. Un premier versement de 32 338 € a été reçu en janvier 2025. Un second versement de 22 312 € a été reçu en juillet 2025. Les fonds CVEC s'élèvent donc à 54 650 € pour l'année 2024/2025.

Les dépenses réalisées sur les crédits CVEC sont les suivants :

- Prévention des violences sexistes et sexuelles :
  - 2 séances en amphithéâtre animées par le CIDFF sur les VSS : 900 € (environ 200 participants, essentiellement des µ1)
  - 4 séances en amphithéâtres animées par le CIDFF pour sensibiliser les associations : 2 000 € (BDE, association µ Bar, association féministe La Bulle)
  - Mise à disposition de préservatifs : 220 € (sacs de bienvenue pour les µ1 + legs du reste au foyer du BDE en libre accès)
- Appels à projets étudiants :
  - Reversement AAP CVEC au BDE - A24 - pour 25 projets retenus : 27 882 €
  - Reversement AAP CVEC au BDE - P25 - pour 24 projets retenus : 14 177,45 €

Le total des dépenses s'élève à 45 379 €.

Le reliquat de 9 271 € a été utilisé pour répondre au projet d'aménagements extérieurs (axe 1 du SDVE en complément de l'AAP CROUS BFC obtenu (9 000 €)). Une convention de reversement sera signée en janvier 2026.

Par ailleurs, des subsides repris aux élèves sur les AAP non consommés à hauteur de 31 055 € seront utilisés pour l'APP annuel 2025/2026. Il est fait remarquer que ces subsides représentent 51 % des AAP déposés par les étudiants (validés, mais non exécutés). Un suivi est désormais assuré entre l'École et le BDE pour avoir un meilleur taux d'exécution. Par ailleurs, suite à la décision de la CFVU du 5 juillet 2025, l'AAP CVEC sera annuel et les subsides seront versés aux étudiants suite à la séance de ce jour. Les étudiants ont l'obligation de dépenser les subsides sur une

durée de 1 an. Le BDE aura la responsabilité d'exécuter ces crédits, même si les porteurs de projets délaissent ledit projet.

Une discussion s'ensuit. Il est rappelé que la vie étudiante au sein de SUPMICROTECH est riche et que les étudiants sont amplement accompagnés dans leurs projets et leurs démarches.

### ➤ **AVIS SUR LES CREDITS CVEC - AAP ETUDIANTS AUTOMNE 2025**

La méthodologie de l'AAP a été présentée à la CFVU du 5 juillet dernier. Afin d'avoir un meilleur taux d'exécution, il a été acté de ne procéder qu'à un seul AAP et de laisser 12 mois aux étudiants pour dépenser les crédits accordés. En raison de la mise en place de la nouvelle procédure, le lancement de l'AAP a été décalé cette année. À l'avenir, il sera effectué 1 semaine avant le 1<sup>er</sup> octobre. Pour cette année, il a été laissé 20 jours aux étudiants pour répondre à l'AAP. Sur les projets reçus, environ 80 % ont été reçus le 20 octobre. Puisque le BDE sera responsable de l'exécution des projets, il a été convenu que le BDE reçoive également les projets dans le même temps que le service scolarité. Une lecture des projets a été faite aux membres de la commission CVEC les 21 et 22 octobre. Le BDE a rendu son avis le 23 octobre. La commission paritaire CVEC s'est réunie le 24 octobre.

La commission paritaire CVEC est composée de :

- 3 membres de la CFVU (2 étudiants et 1 personnel ITRF)
- 1 membre du CA (1 étudiant)
- 1 membre du BDS
- 1 membre du BDE
- le coordinateur de la vie étudiante
- le coordinateur aux formations
- 1 membre extérieur (CROUS BFC)

Les étudiants étaient donc majoritairement représentés à la commission paritaire. Chacun des 51 projets reçus a été voté. Le montant global demandé était de 78 297,45 €.

32 projets ont été acceptés pour un montant de 31 020,55 €.

Aucune des thématiques de l'AAP n'a été délaissée (santé et prévention, activités culturelles, activités sportives, accueil et accompagnement social).

Le versement au BDE sera possible après avis de la CFVU et approbation par pouvoir dérogatoire du Directeur.

Il est rappelé que le rôle de la CFVU est de voter les montants proposés par la commission CVEC, et non de réévaluer les projets. Dans la nouvelle procédure, l'avis du BDE consiste à émettre une priorisation des projets reçus. Il est précisé que l'avis du BDE n'a pas forcément été suivi par la commission paritaire.

Suite à une remarque de la part d'un étudiant, une discussion a lieu sur la procédure de sélection des projets afin d'éclaircir une situation conflictuelle. Des informations sur les critères de sélection sont accessibles à la demande des étudiants.

Le Directeur adjoint soumet les crédits CVEC au vote.

**Les membres de la CFVU émettent un avis favorable à l'attribution des crédits CVEC proposée à l'unanimité des votants (0 vote contre, 0 abstention).**

*(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 13)*

### ➤ **AVIS SUR LE PPI (PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENT)**

Le Directeur adjoint rappelle le contexte et les difficultés à maintenir les projets en 2025. Il n'y a pas eu de dépenses investissement sur la partie pédagogique du PPI 2025-2029.

Le budget 2026 est actuellement en construction avec un besoin de remise à plat suite aux modifications des années précédentes. La proposition des projets doit être remontée à l'Agent comptable pour le 10 novembre prochain.

Un appel à projets a été lancé auprès des services d'enseignement pour les besoins en investissement de grande ampleur (supérieur à 30 k€). 5 demandes ont été reçues dont 1 arrivée la veille de la séance. Les demandes sont les suivantes :

- Option CROC : analyseur de protocoles HF (87,6 k€, pas de cofinancement)
- service Electronique : 8 générateurs de fonctions (42 k€, pas de cofinancement)
- service Matériaux : AFM multi-modes (200 k€, cofinancement possible ANR et EUR EIPHI26, demande SUPMICROTECH de 50 k€ + 20 k€)
- service Fabrication : renouvellement de machine d'usinage (154,8 k€ + 70 k€, cofinancement SMART possible de 25 k€)
- Salle blanche : remplacement d'un aligneur (200 k€, pas de cofinancement) / demande arrivée tardivement.

Remarque : Christophe Dielemans rejoint la séance.

Le Directeur adjoint précise que l'objectif est de décider si un projet peut être intégré au PPI et si oui, comment le faire. Il invite à la recherche de cofinancement. Les AAP Région sont incertains à l'avenir.

Une discussion a lieu autour de la demande du service électronique (générateurs de fonctions). **Le Directeur adjoint propose de financer ce projet via l'investissement annuel.**

Le besoin de renouvellement de machines d'usinage est estimé urgent.

La partie fonctionnement de 20 k€ pour l'AFM ne peut pas être intégrée aux PPI investissement. Le complément recherche est incertain. Il est possible de modifier la demande pour un AFM mono-mode.

Le remplacement des aligneurs n'est pas une demande estimée prioritaire.

Suite aux discussions, la proposition est la suivante :

- Analyseur de protocole HF : 87 k€ sur 2027
- Générateurs de fonctions : financement via l'investissement annuel
- AFM multi-modes : 80 k€ sur 2027 (perte du cofinancement ANR / voir AFM méca)
- Machine usinage : 154,8 k€ sur 2026
- Aligneur : 200 k€ sur 2028

La proposition de la CFVU sera discutée au cours du dialogue de gestion qui aura lieu le 21 novembre prochain.

Le Directeur adjoint soumet la proposition PPI au vote.

**Les membres de la CFVU approuvent la proposition PPI (0 vote contre, 1 abstention).**

(Votants : 13 ; suffrages exprimés : 13)

#### ➤ **QUESTIONS DIVERSES**

Aucune question diverse n'a été posée en amont de la séance.

Le Directeur adjoint remercie les membres de la CFVU et clôt la séance.

La séance est levée à 16 h 20.

\*\*\*\*\*

